

AVIS DE CONCESSION

**FRANCE : SERVICES DE TRANSPORT ROUTIER PUBLIC
CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES SERVICES DE MOBILITÉ
DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE**

Avis de concession – régime ordinaire

1 ACHETEUR**1.1 Acheteur**

Nom officiel : SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale



Syndicat
des Mobilités
de Touraine

2 PROCÉDURE**2.1 Procédure**

Titre : Concession de service public pour la gestion des services de mobilité du Syndicat des Mobilités de Touraine

Description : Contrat de concession portant sur l'exploitation du réseau de transports urbains du ressort territorial du Syndicat des Mobilités de Touraine (territoire de Tours Métropole Val de Loire et communes de Vouvray, Vernou-sur-Brenne et La Ville-aux-Dames) : 315 609 habitants, sur une surface de 447 km².

Consistance du réseau du Syndicat des Mobilités de Touraine :

- 1 ligne de tramway, mise en service en 2013 ;
- 1 ligne de bus à haut niveau de service ;
- 34 lignes de bus dont bus au GNV ;
- 1 ligne de navettes électriques ;
- 11 services de transport à la demande ;
- 1 calèche hippomobile de mai à septembre et durant les vacances de Noël ;
- 1 service de transport pour les personnes à mobilité réduite ;
- 7 parkings relais, 15 parcs à vélos sécurisés.

Les principaux chiffres du réseau pour l'année 2022 sont les suivants :

- Offre kilométrique totale : 10 608 597 km
- Kilomètres en propre : 8 819 797 km dont 1 290 872 de km tramway ;
- Kilomètres sous traités : 1 788 800 km ;
- Fréquentation : 36 255 575 voyages
- Validations : 34 032 610 millions ;
- Km de service de transport des personnes à mobilité réduite (PMR) : 818 503 km
- Voyages sur le service PMR : 71 193 ;
- Recettes commerciales (y compris PMR) : 21 493 550 euros HT
- Charges d'exploitation : 70 814 522 euros HT

Identifiant de la procédure : a723f861-9557-48f8-8cb3-98ead742b1fd

Avis précédent : 1700092023

Identifiant interne : 2026DSPMOBILITES

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure de délégation de service public dans le cadre des articles L. 1411 1 et R. 1411 1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, et des articles L. 3126 1 à 3 et R. 3126 1 à 14 du Code de la commande publique. Il s'agit d'une procédure restreinte qui se déroule en 2 phases : une phase de dépôt du dossier de candidature, une seconde phase de dépôt des offres.

La liste des candidats admis à présenter une offre est arrêtée par la commission prévue à l'article L.1411 5 du CGCT après l'examen des garanties professionnelles et financières des candidats et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers, conformément aux dispositions de l'article L.1411 5 du code général des collectivités territoriales, et de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 52121 à L. 52125 du code du travail.

Le dossier de consultation sera adressé aux candidats admis à présenter une offre. Indemnité à hauteur de 150 000 euros HT pour chaque soumissionnaire non retenu, à la condition qu'une offre sérieuse ait été remise et que des négociations aient été engagées.

La transmission des dossiers par voie électronique est obligatoire. Le dépôt des plis est effectué à partir de l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>. Aucun dépôt ne sera admis par télécopie ou courriel.

Les plis doivent être reçus électroniquement avant les dates et heures limites de remise des candidatures.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des candidatures. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un antivirus avant envoi. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis sur support physique électronique (CDROM, DVDROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse du Syndicat des mobilités de Touraine avant la date et l'heure limite de réception des candidatures.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60140000 Transport non régulier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 98351000 Services de gestion de parkings

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Indre et Loire (FRB04) - Pays : France

Informations complémentaires : Lieu d'exécution : Territoire du Syndicat des Mobilités de Touraine

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 483 000 000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Une note d'accompagnement du présent avis est disponible à l'adresse :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

Base juridique : Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat ne doit faire l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 31231 à L. 31235 du code de la commande publique. Le candidat doit respecter l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 52121 à L. 52124 du Code du travail ou équivalent pour les candidats étrangers non établis en France.

5 LOT

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concession de service public pour la gestion des services de mobilité du Syndicat des Mobilités de Touraine

Description : Exploitation des transports publics urbains (bus et tramway) de l'agglomération tourangelle et services de mobilité annexes relevant de la compétence « mobilité » du Syndicat des Mobilités de Touraine. Investissements autres que ceux fournis par le Syndicat des Mobilités de Touraine, notamment pour les équipements nécessaires à la maintenance et à la relation avec la clientèle. Le Syndicat des Mobilités de Touraine peut décider de confier au délégataire des options.

Identifiant interne : 2026DSPMOBILITES

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 98351000 Services de gestion de parkings

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60140000 Transport non régulier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01-01-2026 - Date de fin : 31-12-2031

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 483 000 000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 1700092023

Informations complémentaires : Le Syndicat des mobilités de Touraine agit pour cette consultation en tant que pouvoir adjudicateur dans le cadre de son activité d'autorité organisatrice de la mobilité. Un avis de préinformation conformément aux dispositions du règlement (CE) n°1370/2007 a été adressé à la publication le 16/03/2023 et publié le 21/03/2023.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description :

- Composition du capital social et liste des principaux actionnaires (détenant plus de 10% du capital), numéro RCS et numéro d'identification SIRET, (ou équivalent pour les candidats étrangers) date de constitution,
 - bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices (comptes certifiés) ou des seuls exercices clos si la date de création est inférieure à 3 ans,
 - déclarations bancaires appropriées (lettre de référence d'au moins une banque commerciale)
 - Attestations d'assurances valables pour l'exercice en cours ;
 - Démonstration du niveau suffisant de capacité financière selon les dispositions des articles R. 3113 31 à R. 3113 34 du code des transports et de l'arrêté du 3 février 2012 modifié, relatif à la capacité financière requise pour les entreprises de transport public routier.
- Les candidats mentionneront l'inscription éventuelle de privilèges ou de nantissements les concernant au greffe du Tribunal de commerce. Si le candidat s'appuie sur les capacités et aptitudes d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités et aptitudes de ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Les candidats devront remettre les documents suivants (ou les documents équivalents pour les candidats étrangers, accompagnés d'une traduction en langue française) A l'exception de la lettre de candidature unique, chaque membre du groupement remet les documents suivants :

- Lettre de candidature présentant le candidat ou le groupement (avec indication du mandataire solidaire en cas de groupement)
 - Extrait Kbis ou équivalent en cas de candidat étranger Pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
 - Copie(s) du (des) jugement(s) prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
 - Déclaration sur l'honneur attestant que :
 - Le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 31231 à L. 31235 du code de la commande publique
 - Les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes, exigés en application de l'article L. 312318 du code de la commande publique et dans les conditions fixées à l'article R. 312316 du même code sont exacts
 - Le candidat respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 52121 à L. 52124 du Code du travail ou équivalent pour les candidats étrangers non établis en France
 - Tout document justifiant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 31231 à L. 31235 du code de la commande publique.
Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues à l'article L. 31232 du code de la commande publique, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents :
 - Une attestation de régularité fiscale (impôt sur le revenu /impôt sur les sociétés / taxe sur la valeur ajoutée) datant au plus de deux mois avant le mois de remise de la candidature ;
 - Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de moins de 6 mois.
- Le candidat établi dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France doit produire :
- Un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine
 - Pour les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquelles il n'est pas délivré de certificat, le candidat produit une attestation sur

l'honneur, selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France

• Le candidat établi dans un pays tiers doit, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu dans ledit pays à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays.

Les certificats délivrés dans une langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction assermentée en langue française.

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables ci-dessous en les adaptant :

https://www2.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimes_dc/DC12019.doc

https://www2.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimes_dc/DC22019.doc

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description :

- Justification de la capacité professionnelle du dirigeant de l'entreprise, dans les conditions fixées aux articles R. 3113 35 à R. 3113 42 du code des transports ;
- Déclaration sur l'honneur du dirigeant de l'entreprise mentionnant qu'il n'a fait l'objet d'aucune des condamnations visées au titre des conditions d'honorabilité professionnelle ;
- Désignation du gestionnaire de transport au sens des articles R. 3113 43 à R. 3113 48 du code des transports Références de l'entreprise pour des prestations similaires : les candidats fourniront leurs références et la liste de leurs principaux établissements et filiales. Ils mettront en évidence leur expérience de la gestion de services similaires à ceux à assurer pour le Syndicat des Mobilités de Touraine en précisant notamment, pour chaque référence : le chiffre d'affaires annuel, les effectifs par catégorie, le nombre de matériels roulants, le volume d'offre réalisé, les types de contrats conclus ;
- Une note sur leur aptitude à assurer la continuité du service public délégué et l'égalité de traitement des usagers devant le service public ;
- A défaut de références, les candidats peuvent démontrer par tous moyens leur capacité à répondre aux besoins du Syndicat des Mobilités de Touraine.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requête

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 03-04-2024 - 16:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Pas encore connu

Conditions relatives à l'exécution du contrat : la prestation est réservée à la profession de transporteur public routier de voyageurs prévue par le code des transports. Conformément aux termes des articles L. 3113 1 et s et R.3113 1 et s du code des transports, le concessionnaire devra être inscrit au registre des entreprises de transport public routier de personnes. Justification de la capacité professionnelle du dirigeant de l'entreprise, conformément aux articles R. 3113 35 à R. 3113 42 du code des transports ;

Informations relatives aux délais de recours : Le contrat (ou la procédure de passation) pourra faire l'objet de plusieurs recours :

- Avant la signature du contrat, un référé précontractuel (art. L. 551 1 et suivants du code de justice administrative)
- Après la signature du contrat un référé contractuel (art. L. 55113 et suivants du code de justice administrative)
- Dans les deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité, d'un recours de pleine juridiction selon les principes dégagés par le Conseil d'Etat (CE, 4 avril 2014, Dpt de Tarn et Garonne, n° 358994). Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'un référé suspension (art. L. 5211 du code de justice administrative)

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE

8 ORGANISATIONS

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 17450005800022

Adresse postale : 28 Rue de la Bretonnerie - Ville : Orléans cedex 1 - Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06) - Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta.orleans@juradm.fr

Téléphone : 02 38 77 59 00 - Télécopieur : 02 38 53 85 16

Adresse internet : <http://orleans.tribunaladministratif.fr>

Rôles de cette organisation : Organisation chargée des procédures de recours - Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE

Numéro d'enregistrement : 20008510800013

Adresse postale : 60 AVENUE MARCEL DASSAULT - Ville : Tours - Code postal : 37200

Subdivision pays (NUTS) : Indre et Loire (FRB04) - Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@toursmetropole.fr - Téléphone : 02 47 80 11 26

Adresse internet : <https://smt-touraine.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

Rôles de cette organisation : Acheteur - Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché -

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Date d'envoi de l'avis : 26-02-2024

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français